



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance extraordinaire du 12 décembre 2016**

En présence de : M. François Drainville, maire

Des conseillers : M. Michel Cousineau, conseiller no 1
M. Léopold Goulet, conseiller no 2
M. Yvon Poirier, conseiller no 3
M. André Rondeau, conseiller no 4
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- Le maire ouvre la séance à 19 :15 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. CPTAQ, orientation préliminaire
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

235-2016 Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Secondé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire adopter l'ordre du jour avec l'ajout en 3.1 de l'adoption du règlement 275-2016 et en 3.2 Lotissement pour vente dossier Fernet.

3. CPTAQ, orientation préliminaire

Considérant la présentation de l'orientation préliminaire de la CPTAQ face à nos demandes en lien avec l'autorisation d'installer des tours sur deux de nos terrains ainsi que la permission de définir un de nos terrain comme étant un parc municipal;

Considérant la discussion entre les membres du conseil et l'analyse;

236-2016 Il est proposé par M. Léopold Goulet
Secondé par M. Michel Cousineau

Et résolu unanimement que le conseil municipal ne désire pas poursuivre de démarches dans ce dossier, malgré l'orientation négative pour l'appellation d'un parc municipal.

3.1 Adoption règlement 275-2016

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 5 décembre dernier par M. Yvon Poirier, pour la future adoption

du règlement 275-2016 décrétant les taux de taxation et de compensation pour la taxation 2017;

237-2016 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Secondé par M. Léopold Goulet

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire adopter le règlement 275-2016 tel que présenté.

3.2 Lotissement pour vente dossier Fernet

Considérant que l'arpenteur a soulevé le fait qu'avec 1.25 de profondeur pour le lotissement dans le projet de vente de terrain à M. Fernet, on se retrouverait probablement avec une problématique d'empiètement dans la rue pour les avant couverture de la future construction;

238-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Secondé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire plutôt faire un lotissement d'une profondeur de 1.35 mètre afin de régler toute problématique d'empiètement dans la rue.

4. Période de questions

Aucune question

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

239-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Secondé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée 19 :50 heures.

M. François Drainville,
Maire

Mme Sylvie Toupin,
secrétaire d'assemblée